

**Compte rendu des décisions prises par le Maire  
depuis le Conseil municipal du 22/09/2022  
dans le cadre de l'article L2122-22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

<b>Date</b>	<b>N°</b>	<b>Intitulés</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
29/09/2022	119	Demande de subvention TERRE D'AVENIRS auprès du Conseil départemental de l'Essonne pour la réhabilitation des Ailes Nord et Sud de la Ferme et pour l'enfouissement des réseaux et la réfection des rues du Chasse Lièvre, de l'Yerres et du Pas Sainte Geneviève	2579 284€	
29/09/2022	120	Une convention est signée avec le collectif culture Essonne relative à la 6eme édition du festival de performances "si non oui !". La Ville accueillera la performance de la compagnie Ekphrasis le dimanche 20 novembre 2022 à 16h00		420€
29/09/2022	121	Un contrat de cession avec Ziq des Muses est signé relatif à une action culturelle avec les enfants du centre de loisirs et à la représentation jeune public du spectacle "Louisana Mambo" le 12 octobre 2022		1800€
29/09/2022	122	Une convention est signée entre le conseil départemental de l'Essonne, le collègue Dunoyer de Segonzac et la Ville de Boussy Saint Antoine relative à la mise à disposition d'installations sportives (gymnase des Antonins et Halle des sports)		
30/09/2022	123	Un contrat est passé avec la société IDEATION relatif à la maintenance du logiciel GIPI		
30/09/2022	124	Un contrat est passé avec la société IDEATION relatif à la maintenance du logiciel FLUXNET		
30/09/2022	125	La procédure pour l'attribution du lot 1 relatif à l'assurance pour les bâtiments communaux et ses annexes est déclarée infructueuse au motif qu'aucune candidature n'a été remise		